

FICHE DE DECLARATION DE TRANSFERT A DESTINATION DE L'ETRANGER

TOUTES LES MENTIONS SONT OBLIGATOIRES

(en cas d'omission, le transfert ne pourra être exécuté par nos services)

NATURE DU TRANSFERT :
MONTANT (en chiffres et en lettres):
DETAILS DES FRAIS (à cocher) : Sans spécification des frais nous traiterons votre ordre avec des frais OUR
SHA: Les frais sont partagés, seuls les frais de la SG MADA sont à la charge du donneur d'ordre.
BEN : Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire.
OUR : Les frais de la SG MADA et de son correspondant sont à la charge du donneur d'ordre, les frais des banques intermédiaires et du bénéficiaire sont à la charge du bénéficiaire.
OUR FULL PAY: Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (uniquement pour l'USD, le bénéficiaire reçoit les fonds en totalité)
DONNEUR D'ORDRE
NOM ou RAISON SOCIALE :
N° de compte à débiter du transfert :
N° de compte à débiter pour les frais : Code banque Code agence Numéro de compte Clé RIB
BENEFICIAIRE —
NOM ou RAISON SOCIALE
ADRESSE
NUMERO DE COMPTE/ IBAN :
NOM DE LA BANQUE
ADRESSE DE LA BANQUE
CODE SWIFT:
Cette fiche de déclaration de transfert vaut autorisation de débit sur les comptes mentionnés ci-dessus.
LA BFV SOCIETE GENERALE EST SOUMISE AUX REGLEMENTATIONS DE L'UNION EUROPEENNE, DES NATIONS UNIES ET DE L'OFAC RELATIVES AUX MESURES RESTRICTIVES ET SANCTIONS ADOPTEES CONTRE CERTAINS ETATS, ENTITES OU PERSONNES. PAR CONSÉQUENT, ELLE SERA CONTRAINTE DE SUSPENDRE SON TRAITEMENT SI LA TRANSACTION VIENDRA A ENFREINDRE LES DITES REGLEMENTATIONS.
BFV SOCIETE GENERALE IS SUBMITTED TO REGULATIONS OF EUROPEAN UNION, UNITED NATIONS AND OFAC CONCERNING RESTRICTIVE MEASURES AND SANCTIONS ADOPTED AGAINST CERTAIN STATES, ENTITIES AND OR PERSONS. THEREFORE, SOCIETE GENERALE WILL BE COMPELLED TO SUSPEND ITS TREATMENT THEREIN IF THE TRANSACTION IS WITHIN THIS SCOPE OF ONE OF THESE REGULATIONS.
Date et lieu

Signature